



OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE

L'AFFAIBLISSEMENT GRADUEL DU RÔLE POLITIQUE DE L'INSTITUTION MILITAIRE EN TURQUIE

PAR DIDIER BILLION, DIRECTEUR ADJOINT DE L'IRIS

novembre 2013

L'AFFAIBLISSEMENT GRADUEL DU RÔLE POLITIQUE DE L'INSTITUTION MILITAIRE EN TURQUIE

PAR **Didier BILLION** / Directeur adjoint de l'IRIS

L'ingérence quasi institutionnalisée des militaires dans la vie politique turque est inséparable de la longue édification de l'État républicain qui a mobilisé les énergies politiques depuis 90 ans. Au cours de ces décennies, l'institution militaire n'a cessé de scruter les déchirements de la société et les conflits entre classes sociales. Dans l'ordre politique, elle émit de nombreuses critiques à l'encontre de ce qu'elle considère comme l'incapacité et l'inertie des élites civiles, mettant, selon elle, en danger la survie de la nation et de l'État. L'idée de l'intervention dans la sphère politique est ainsi vécue d'une manière quasi utilitaire parmi les officiers turcs s'arrogeant le droit de juger les intérêts nationaux compromis par les actions jugées irresponsables des partis politiques. Ainsi, l'article 35 de la Loi du service interne des forces armées établit constitutionnellement que le devoir desdites forces est de « surveiller et de protéger la patrie et la République de Turquie. »¹ Cela donne donc indirectement aux forces armées un droit permanent de supervision de la gestion du pays, un droit qui se traduit dès lors dans les faits par une militarisation du système politico-étatique.²

Le coup d'État de 1980 constitue une parfaite illustration de cette situation, lorsque les forces armées s'emparèrent du pouvoir avec l'objectif assumé d'extirper la « subversion » du corps social par tous les moyens dans une politique planifiée de terrorisme d'État. Les forces armées turques prétendent donc instaurer une hégémonie bureaucratique de substitution lorsque qu'elles considèrent que les conflits socio-politiques viennent à menacer l'ordre interne ou la stabilité, sinon l'existence du système global.

Néanmoins, les grilles d'analyse qui considèrent la vie politique turque comme un lieu de confrontation permanent où s'affrontent les militaires, les partisans du système kémaliste et

¹ Cour de cassation, La loi du service interne des forces armées turques : http://www.yargitay.gov.tr/bilgi/kanun_liste/PC1211.HM4.frameset.html.

² Au mois de juillet 2013, une loi est votée au Parlement modifiant de l'article 35 qui devient « le devoir des forces armées turques est de protéger le peuple turc contre les menaces et dangers venant de l'étranger, de permettre la conservation et le renforcement de la puissance militaire afin d'être dissuasif, de remplir les missions à l'étranger décidées par le Parlement et de contribuer à la paix internationale ».

les civils favorables à sa refonte, n'ont pas semblé pertinentes jusqu'à ces dernières années. L'opposition systématique entre civils et militaires n'est en effet guère efficiente dans la mesure où il est difficile de percevoir une déconnexion radicale entre les forces armées et le reste de la société. En Turquie, l'institution militaire est ainsi loin d'être isolée dans l'univers clos de ses casernes. Au contraire, la branche militaire de l'État est le miroir de la société dont les tensions, pressions et conflits, se répercutent régulièrement sur l'institution et ses membres.

La continuité du pouvoir militaire en Turquie se réalise alors non pas à travers une dictature militaire permanente, mais par la légalisation de la place privilégiée de l'institution militaire dans l'ordonnement constitutionnel. Parmi ces institutions, le Conseil de sécurité nationale est le plus problématique. Instauré par la Constitution de 1961, puis renforcé par les coups d'État de 1971 et de 1980, il est l'organe principal où s'effectuent les transactions entre militaires et civils. En principe, sa compétence est limitée aux questions de sécurité nationale, mais le flou du concept permet au dit Conseil de traiter de sujets multiples. Son terrain de prédilection fut incontestablement constitué par les dossiers kurde et islamiste, mais il fut aussi amené à traiter de la privatisation des entreprises publiques, des risques de troubles sociaux, des évolutions socio-économiques, de la politique étrangère, ou encore de la manière dont il convient d'écrire l'histoire de la République.

Au cours de la décennie quatre-vingt-dix, les événements survenus aux plans national (montée en puissance de mouvements liés à l'islam politique) et régional (séparatisme kurde) ont contribué à redéfinir la position, la capacité ainsi que le rôle politique des militaires. L'armée s'est assignée la tâche de lutter contre la subversion, ethnique ou religieuse, sans toutefois occuper directement le pouvoir dans un contexte de soupçons mutuels croissants entre civils et militaires. Traditionnellement méfiantes envers les responsables politiques, les forces armées ont trouvé, dans la situation des années 1990, plus d'une raison de douter de la capacité des civils à relever les défis de la société turque et à préserver les fondements de la République. Ces éléments ont alors contribué à accroître l'influence de l'institution militaire.

Néanmoins, au début des années 2000, l'évolution interne du pays et le contexte international ont imposé une reformulation des tâches assignées à l'institution militaire. En effet, au-delà des facteurs structurants des rapports de l'armée à la société turque, force est de constater que, désormais, par un double jeu complémentaire, le pouvoir civil se renforce

graduellement et l'institution militaire ne semble plus se trouver en situation de reproduire les schémas qui l'avaient placée au centre des relations sociales et politiques.

De ce point de vue, la victoire du Parti de la justice et du développement (AKP) lors des élections législatives de novembre 2002, représenta une indéniable accélération des évolutions en cours. Ainsi, la réforme du Conseil de sécurité nationale votée en juillet 2003³ réduisit ses prérogatives et la politique mise en œuvre depuis lors a nettement circonscrit son rôle et conduit à strictement délimiter le rôle des forces armées aux seules fonctions militaires.

Plus précisément, depuis juin 2007, c'est-à-dire depuis la mise à jour d'une opération anti-terroriste qui fit apparaître l'existence d'un réseau clandestin, nommé Ergenekon, nichée au sein même de l'appareil d'État, l'institution militaire ne cesse en effet d'être soumise à des offensives judiciaires et médiatiques successives qui entament progressivement sa position au sein du système politique turc. Pour la première fois de leur histoire, les membres de l'institution militaire perdent par exemple le droit de ne pas relever de juridictions civiles. Le procès Ergenekon peut schématiquement se ramener à deux dossiers distincts : le premier concerne le réseau lui-même, le deuxième, des personnalités, notamment militaires, mais non exclusivement, ayant élaboré des projets visant à renverser le gouvernement démocratiquement élu par la préparation de coups d'État.

Le plan Balyoz, révélé en janvier 2010 par le quotidien *Taraf*, prévoyait pour sa part non seulement l'organisation d'attentats à la bombe contre des mosquées afin de créer la panique au sein de la population mais aussi un incident aérien entre la Turquie et la Grèce pour démontrer l'incompétence du gouvernement de l'AKP et justifier un coup d'État militaire. Scénarii classiques de mise en œuvre d'une stratégie de tension, ces projets auraient été initiés dès 2003, quelques mois après que l'AKP a constitué un gouvernement.

Pour la première fois de l'histoire de la Turquie républicaine, des officiers supérieurs, dont d'anciens généraux qui occupaient des fonctions de premier rang en 2003, mais aussi d'autres toujours en régime d'active, sont arrêtés et interrogés. C'est ainsi 10 % des généraux turcs qui se sont retrouvés derrière les barreaux. Ces arrestations indiquent très certainement des dissensions au sein de l'armée car elles ont principalement touché des

³ Pour l'essentiel cette réforme modifie le rythme de réunion du Conseil de sécurité nationale – tous les deux mois au lieu du rythme mensuel – mais surtout laisse au Premier ministre la possibilité de choisir un civil comme secrétaire général de l'instance et modifie les responsabilités dudit Conseil. En outre, d'autres réformes votées en même temps octroient au Parlement le droit de surveiller les dépenses des institutions étatiques, y compris celles de l'armée. Toutefois, le contrôle des dépenses militaires est exercé en secret et les résultats ne sont pas publiés.

officiers qui se trouvaient dans l'entourage de l'ancien chef d'état-major, Hilmi Özkök (2002-2006). A plusieurs reprises les généraux arrêtés ont donc conçu des plans de déstabilisation du gouvernement, alors que le général Özkök se serait efforcé de bloquer de tels projets. Il n'empêche, l'état-major s'est dès lors trouvé dans une situation difficile, pris entre la nécessité de composer entre l'appareil judiciaire et le gouvernement et celle de ne pas mécontenter une grande partie des officiers exaspérés par les enquêtes et les procès. Le procès Ergenekon s'est toutefois conclu, probablement temporairement, au mois d'août 2013, par dix-sept condamnations à perpétuité, dont celle de l'ancien chef d'état-major Ilker Basbug (2008-2010).

Ainsi l'institution militaire turque est de moins en moins un corps en situation de mépriser, voire de combattre, les aspirations de la société civile, d'autant que ce sont des fuites militaires internes qui ont dévoilé les différents scandales réduisant aujourd'hui incontestablement le prestige de l'institution. On peut aussi émettre l'hypothèse qu'il existe une forme d'autoépuration au sein des cercles militaires dirigeants, et qu'une partie de l'état-major a parfaitement saisi qu'une quelconque action de l'armée contre le gouvernement n'aurait ni soutien ni légitimité sociale ou politique. C'est dans ce contexte que certains officiers supérieurs ont considéré qu'il était préférable d'éradiquer les éléments factieux pour mieux tenter de maintenir l'essentiel de l'institution. On constate aussi que, depuis 2010, le processus des nominations et des promotions aux fonctions militaires les plus élevées, qui jusqu'alors était l'apanage des militaires eux-mêmes par l'entremise du Conseil militaire suprême, est désormais étroitement contrôlé par le pouvoir civil en la personne du Premier ministre lui-même.

On peut donc considérer que les équilibres politiques et les rapports de force sont en train de se modifier en profondeur : de pièce dominante du puzzle étatique l'institution militaire est en train de devenir un acteur dominé. La Turquie est de ce fait en train de sortir d'une situation de mainmise de l'armée sur la société et l'on peut désormais considérer que l'institution militaire n'est plus réellement capable d'exercer sa tutelle sur le régime républicain, ce qui constitue, on en conviendra, une évolution radicale du régime politique turc. ■

Une version initiale de cet article a été publiée dans la revue l'ENA hors les murs, Magazine des anciens élèves de l'ENA, n° 435, octobre 2013.

L'AFFAIBLISSEMENT GRADUEL DU RÔLE POLITIQUE DE L'INSTITUTION MILITAIRE EN TURQUIE

PAR **Didier BILLION** / Directeur adjoint de l'IRIS

OBSERVATOIRE DE LA TURQUIE ET DE SON ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE / NOVEMBRE 2013

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org

www.affaires-strategiques.info